



Assemblée régulière du 10 janvier 2022

La mairesse Nathalie Rochon annonce d'emblée que de nouvelles mesures ont été prises afin de protéger les citoyens et les employés municipaux face à la COVID-19. L'hôtel de Ville demeure ouvert mais sera temporairement fermé entre 12h et 13h, et plusieurs employés sont en télétravail. On suggère aux citoyens de prendre rendez-vous avant de s'y présenter et on avise qu'une seule personne sera admise à la fois.

Redevances pour les matières résiduelles

La Municipalité recevra pour chaque citoyen sur son territoire, une redevance de 12,19\$ en provenance du gouvernement provincial afin de récompenser sa performance dans la réduction des rebuts ultimes voués à l'enfouissement. Les Piedmontais génèrent en moyenne 347 kg de rebuts par année, alors que la moyenne québécoise s'élève à

474 kg. Depuis plusieurs années, Piedmont se démarque en ce domaine et la mairesse a tenu à féliciter la population pour son engagement dans ce dossier.

Population

En 2021, la population de Piedmont a cru de 126 personnes, pour s'établir à 3456 habitants, soit une hausse de 3,7%. Cette augmentation se reflète dans l'augmentation de la quote-part qui sera due à la MRC.

Règlements

L'avis de motion 853-22 a été déposé et concerne l'augmentation du fonds de roulement de 100 000\$, montant qui viendrait du surplus.

Le règlement 874-22, modifiant le règlement 874-21 – Imposition de toutes les taxes et compensations pour l'année 2022 a fait l'objet d'une adoption finale.

Le règlement 866-22, prévoyant l'annexion d'une partie du territoire de Prévost dans le domaine Havre des Falaises a fait l'objet d'une adoption finale.

Urbanisme

Le comité a approuvé une nouvelle demande de construction dans le Havre des Falaises.

Taxation

Les comptes de taxes seront envoyés très prochainement aux citoyens, qui auront désormais la possibilité de s'en acquitter en quatre versements plutôt que trois.

Loisirs, sports et plein air

La randonnée aux flambeaux du 22 février est annulée. Malgré que les consignes sanitaires en vigueur auraient permis de la tenir, il fut décidé de donner l'exemple et d'annuler l'activité afin de ne pas encourir de risques.

Par manque d'inscriptions, le hockey des Faucons est également annulé. Un souci particulier est par ailleurs dédié à l'amélioration de l'état de l'anneau de glace au parc Gilbert-Aubin.

On espère toujours pouvoir tenir la journée *Plaisir sur neige* du 6 février. La mairesse a indiqué au *Journal* que la formule serait probablement revue afin d'en permettre la tenue de manière sécuritaire.

Culture et patrimoine

En 2023 aura lieu le centième anniversaire de Piedmont, qui ne passera pas sous silence. Ainsi, on soulignera le dynamisme de sa communauté comme son rôle au sein de la région des Laurentides. Le calendrier comprendra des activités et des événements divers, dont le coup d'envoi sera donné en septembre 2022, par une cérémonie officielle. Du 30 septembre au 2 octobre 2022 aura lieu la 26^e édition des *Journées de la Culture*, lors desquelles les citoyens seront invités à venir partager un thé et des biscuits à la mélasse avec des personnages d'époque. Pour Noël, le 100^e sera célébré avec un bal d'antan.

Commerces

Le Conseil souhaitant encourager ses commerçants dans cette période difficile, on annonce l'ouverture de la Tite Frette, marchand de bière et

de vin, qui offre par ailleurs un rabais de 10% à l'achat de 50\$ et plus les lundis. Le Bistro Fuego, nouvellement installé dans les locaux du Tennis Interclub, a dû fermer ses portes en attendant la réouverture du gym. Un atelier d'éducation comportementale pour chien est ouvert au-dessus du Pattes et Griffes, au nom de Concept Canin Kalin.

Consultation écrite – Avis public

Un avis de consultation publique écrite, qui aura lieu du 12 au 27 janvier, a été donné puisqu'une micro-brasserie souhaite s'installer dans une zone où ce type d'activité est normalement proscrite. Sise à l'adresse 114-116, chemin de la Gare, il est prévu d'y produire, d'y vendre et d'y servir des bières artisanales. Les citoyens désireux d'avoir de plus amples informations sont priés de consulter le site web de la Municipalité à l'adresse suivante: www.piedmont.ca/services-aux-citoyens/urbanisme.html et peuvent adresser leurs commentaires à la direction générale (dirgen@piedmont.ca).



Assemblée extraordinaire du 20 décembre 2021

Budget 2022

Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Le 20 décembre dernier, le Conseil de Piedmont présentait son budget d'opérations pour l'année 2022. Le Journal en présente les faits saillants. La présentation complète du budget est par ailleurs accessible sur le site Web de la Municipalité de Piedmont.

Compte de taxes résidentielles

Il est à noter que, à la suite du nouveau rôle d'évaluation, la valeur des propriétés a fait un bond important. Ainsi, la valeur moyenne d'une maison unifamiliale sur le territoire est passée de 344 500\$ à 372 000\$, pour une augmentation moyenne du rôle de 8%. Afin de mitiger l'effet de cette hausse sur les comptes de taxes, le taux de taxation a été ajusté, passant de 0,565\$ par 100\$ d'évaluation en 2021 à 0,5357\$ par 100\$ d'évaluation en 2022. Pour l'unifamiliale moyenne, considérant la nouvelle valeur au rôle, le compte de taxes enregistrera donc une augmentation de 99\$, soit 4%. Notons que l'augmentation est en deçà de la hausse de l'indice du prix à la consommation pour les 12 derniers mois, qui s'établit à 5,1%.

Pour les résidences bénéficiant de l'égout sanitaire, une taxe supplémentaire de 55\$ sera appliquée au compte, ce qui en portera l'augmentation à 154\$, soit 5,5%. Le Conseil explique cette surcharge par le besoin de procéder à plusieurs mises aux normes des infrastructures d'égout sanitaire.

Les citoyens bénéficieront également d'une nouvelle mesure leur permettant de payer leur compte de taxes annuelles en quatre versements plutôt que trois. Un feuillet explicatif sera joint au compte lors de l'envoi postal qui devrait être effectué sous peu.

Réalizations importantes en 2021

Le Conseil a présenté quelques points saillants de l'année 2021, à commencer par le domaine du développement durable. Entre autres, la modification complète de l'éclairage de rues, qui est passé au DEL, l'aménagement mellifère et l'installation de ruches, l'acquisition des terrains Wizzard et Havre des Falaises et la nouvelle politique environnementale.

Ensuite, on note que près de 200 000\$ ont été investis en pavage, que les parcs ont fait l'objet d'aménagements importants, qu'un poste de directrice des ressources humaines et de la communication a été ajouté, ainsi qu'un poste d'inspecteur en bâtiment, un poste de contremaître et un poste de commis-comptable.

Statistiques - Données de 2021

(Données - profil financier, 1er novembre 2021 - MAMH)

	Population 2021	Endettement total /100\$ évaluation 2021	Compte de taxes moyen 2021	Taux résidentiel 2021	Eau 2021	Égout 2021	Matières résiduelles 2021
Ste-Marguerite	3 312	1,61 \$	2 297 \$	0.77828	284 \$	277 \$	183 \$
Piedmont	3 330	0,38 \$	2 525 \$	0.565	140 \$	195 \$	150 \$
St-Adolphe d'Howard	3 661	1,51 \$	2 594 \$	0.7750	215 \$	360 \$	260 \$
Ste-Anne-des-Lacs	3 787	0,33 \$	2 179 \$	0.5932	N/A	N/A	266 \$
Morin-Heights	4 545	1,48 \$	2 172 \$	0.7240	303 \$	N/A	268 \$
Saint-Sauveur	11 112	1,02 \$	2 498 \$	0.5884	167 \$	87 \$	230 \$
Sainte-Adèle	13 893	2,26 \$	3 064 \$	0.6920	265 \$	0,1208/100\$	198 \$

La Municipalité de Piedmont affiche une excellente santé financière. Son taux d'endettement est très bas, à l'image de son taux de taxation.

Revenus en 2022

À hauteur de 8 946 000 \$, les revenus de 2022 enregistreront une augmentation de 5,4% par rapport à 2021.

Cette hausse s'explique par une hausse moyenne des revenus de taxation de 5,6% ainsi que par une importante croissance des droits de mutation, qui passe de 550 000\$ en 2021 à 700 000\$ en 2022. Il est à noter de plus que 80% des revenus de la Municipalité proviennent de la taxation foncière.

Le rôle global d'évaluation étant établi à 69 492 000\$, il a fait un bond de 9,7%, dont 1,7% est attribuable aux nouvelles constructions.

Dépenses en augmentation

Les dépenses enregistreront une hausse importante en 2022, pour s'établir à 9 531 000\$ en 2022, soit une hausse de près de 12%. Il est toutefois à noter que 585 000\$ seront injectés à même le surplus, ce qui réduit le budget de dépenses à 8 946 000\$.

Un autre 70 000\$ de surplus, provenant d'une réserve dédiée totalisant 180 000\$, sera également affecté à la quote-part de la Municipalité pour les frais liés au centre sportif, qui s'établissent à 143 367\$ entre juin 2022, soit la date d'ouverture prévue, et la fin décembre 2022. La quote-part due à la MRC fera un bond de 12,6% en 2022, bond qui s'explique en grande partie par les frais liés au centre sportif.

On notera également une hausse de 18,9% de la masse salariale due à la création de trois nouveaux postes (ingénieur, archiviste, inspecteur en bâtiment), ainsi qu'une augmentation de 7% des frais liés à la Sûreté du Québec.

Le budget de l'urbanisme et de l'horticulture sera augmenté de 45,66% cette année, alors que celui des loisirs et de la culture affiche un bond de 37,9%. En effet, les festivités du centenaire, ainsi que la refonte du plan d'urbanisme à venir présenteront leur lot de dépenses. C'est surtout pour cette raison que le choix a été fait d'injecter 585 000\$ de surplus au budget de 2022.